

Amiens, le 4 mai 2022

Monsieur le Premier président

Service du greffe de la Cour

Cour des Comptes
13 rue Cambon
75100 PARIS CEDEX 01

Affaire suivie par M. Pierre PIMPIE,
Directeur général adjoint, 06.33.20.82.75
pierre.pimpie@securite-ferroviaire.fr

Objet : réponse aux observations définitives intitulées *L'Etablissement Public de Sécurité Ferroviaire*
Réf : S2022-0708

Vous nous avez adressé les observations définitives intitulées *L'Etablissement Public de Sécurité Ferroviaire* par courrier du 26 avril 2022. Ce rapport fait suite au relevé d'observations provisoires établi par la Cour suite au contrôle des comptes et de la gestion de l'établissement pour les exercices 2015 à 2020, auquel nous avons répondu par lettre du 24 janvier 2022.

Nous notons que le nombre de recommandations, suite à cette contradiction, a été ramené de 4 à 2, les deux recommandations conservées portant d'une part sur la définition d'une prévision financière pluriannuelle et le renforcement du suivi d'exécution budgétaire, d'autre part sur le renforcement du pilotage et des moyens dévolus aux systèmes d'information et à leur sécurisation.

Ces recommandations nous apparaissent parfaitement fondées, de sorte que le projet de contrat d'objectifs et de performance pour la période 2023-2025 qui va être présenté aux tutelles et au conseil d'administration de l'EPSF au second trimestre de cette année intègre d'ores et déjà pleinement ces impératifs de transformation numérique de l'établissement et de projection pluriannuelle des coûts et ressources en relation étroite avec la Direction du Budget.

Nous tenons à remercier les auditeurs de la Cour pour la qualité des échanges avec les équipes de l'établissement.

Le Président du conseil d'administration,

Vincent POURQUERY de BOISSERIN

Le Directeur général,

LAURENT
CÉBULSKI ID

Signature numérique
de LAURENT
CÉBULSKI ID
Date : 2022.05.04
13:13:36 +02'00'

Laurent CEBULSKI